

ressueur Sayre : Wyeth, Amidon, Mundé, etc., se sont presque tous déclarés en faveur de l'éther comme étant le moins dangereux des deux anesthésiques, mais tous ont été d'accord à mettre le plus grand nombre des accidents survenus par le chloroforme sur le compte de l'imprudente négligence avec laquelle ce médicament est administré. C'est là, à notre avis, que git le principal danger du chloroforme. On a beaucoup trop décrié celui-ci et on lui a imputé des accidents qui auraient dû être mis au crédit de celui qui donnait l'anesthésique,

*Soufre.*—SCHULTZ, professeur à Greifswald, emploie le soufre dans le traitement de la chlorose, quand le fer ne produit pas tous les effets désirables, et dans les cas de chlorose vraie, idiopathique, le médicament, d'après lui, produit une notable amélioration. Après l'emploi du soufre, on peut de nouveau administrer le fer qui redevient alors très actif. Par contre, le soufre est mal supporté quand la chlorose se complique de catarrhe gastrique.

Schultz emploie le soufre en poudre, mêlé au double d'une poudre sucrée : trois prises par jour sur la pointe d'un couteau.

*Caféine.*—Quand et comment doit-on prescrire la caféine ? D'ordinaire, des doses assez restreintes sont recommandées. La pharmacopée britannique donne de 1 à 10 grains, avec une moyenne de 5 grains. Bartholow prescrit de 1 à 5 grains, Brunton 2 à 5 grains. M. Henri HUCHARD pense différemment et croit que la dose généralement donnée est insuffisante, aussi prescrit-il cet alcaloïde à dose de 15 à 30 grains. Il recommande la caféine pure et non les sels (citrate, etc.) qui sont instables ou infidèles, veut que l'on renonce à la forme pilulaire, et, pour assurer la solubilité de l'alcaloïde, l'associe à d'autres médicaments tels que le benzoate ou le salicylate de soude. Le meilleur mode d'administration est la méthode hypodermique.

*Acide lactique.*—L'acide lactique vient d'être préconisé contre la diarrhée verte des enfants. C'est M. le professeur HAYEM qui, dans une communication à l'Académie de médecine, de Paris, le 17 mai dernier, a fait connaître la valeur de cet agent dans la dyspepsie du premier âge. Ayant déjà, dans un article antérieur (UNION MÉDICALE DU CANADA, juillet 1887, p. 389), résumé la communication de M. Hayem, nous y renvoyons le lecteur, nous contentant de faire remarquer que la saveur extrêmement aigre de l'acide lactique doit être masquée convenablement si l'on veut que l'enfant accepte le médicament sans trop de répugnance. La formule suivante est conseillée par Vigier : Acide lactique, 2 grammes; sirop simple, 98 grammes; essence de citron, 1 goutte. Mélez et filtrez au papier-soie. Dose : 2 à 3 cuillerées à café par jour.